

la feuille & la plume

Office national des forêts — Ligue pour la protection des oiseaux

N°4 - septembre 2008

Numéro spécial - Oiseaux des bois



Crédit photo : Païnce Moreau

Engoulement d'Europe et ses jeunes

Oiseaux des bois, un an avant le Grenelle

Il y a pratiquement un an que le président de la République, Nicolas Sarkozy annonçait les principales mesures du Grenelle de l'environnement. La mise en œuvre de ces orientations s'est traduite en 2008 par la tenue des assises de la forêt, par la mise en place de groupes de suivi, de comités d'orientation (COMOP), et par des projets de loi...

La dynamique du Grenelle allait aussi donner lieu à un accord de partenariat entre les forestiers privés, la fédération des communes forestières, l'ONF et la fédération France nature environnement, cet accord portant sur l'engagement de « Produire plus de bois (pour les nouveaux usages : bois construction, bois énergie) tout en préservant mieux la biodiversité ».

Oiseaux des bois, prémonitoire du Grenelle

Il y a pourtant déjà trois ans que la LPO et l'ONF ont commencé à travailler ensemble sur ce délicat sujet de l'équilibre entre la forêt, écosystème abritant une biodiversité riche et la forêt, source de bois, une des rares matières premières renouvelables. En effet, c'est en 2004 que la LPO et l'ONF avec le Parc naturel régional de la forêt d'Orient, Loiret nature environnement, le Muséum national d'histoire naturelle et les communes forestières d'Amance et de Radonvilliers se lancèrent dans la construction d'un projet intitulé Conservation de l'avifaune patrimoniale en forêt de production de plaine.

L'objectif était déjà de rechercher les bonnes pratiques permettant de concilier la mobilisation des

bois sans perturber l'avifaune et la préservation de la biodiversité forestière. Cette opération a été proposée à un financement européen au titre du programme Life, mais n'a malheureusement pas été sélectionnée.

Toutefois, la volonté des participants est restée et les élus locaux, le ministère chargé de l'environnement à travers ses directions régionales de l'environnement, conscients des réalités du problème de l'équilibre entre exploitation forestière et conservation de la biodiversité ont maintenu leur soutien financier. Le programme a donc été lancé. Nous entrons dans notre troisième année. Encore deux ans et nous pourrions en tirer d'utiles conclusions.

.../...

Coordination nationale

LPO Mission Rapaces

Fabienne David
Tél : 01 53 58 58 38
fabienne.david@lpo.fr

Yvan Tariel
Tél : 01 53 58 58 38
yvan.tariel@lpo.fr

Jean-Marc Thiollay
Tél : 03 25 46 37 80
jm.thiollay@wanadoo.fr

ONF
Patrice Hirbec
Tél : 01.40.19.58 39
patrice.hirbec@onf.fr

Véronique Vinot
Tél : 01 40 19 78 07
veronique.vinot@onf.fr

Sites pilotes

Site de Moulière (Vienne)
LPO
Thomas Williamson
Tél : 05 49 88 55 22
vienne@lpo.fr

ONF
Patrice Moreau
Tél : 05 49 58 96 00
patrice.moreau@onf.fr

Stéphane Villarubias
Tél : 05 49 58 96 00
stephane.villarubias@onf.fr

Site d'Orléans (Loiret)
LNE
Marie-des-Neiges de Bellefroid
Tél : 02 38 56 69 84
mariebellefroid.lne@orange.fr

ONF
Alain Perthuis
Tél : 02 54 43 27 27
alain.perthuis@onf.fr

Site d'Orient (Aube)
LPO
Christophe Hervé
Tél : 03 26 72 54 47
christophe.herve@lpo.fr

ONF
Bruno Fauvel
Tél : 03 25 27 45 44
bruno.fauvel@onf.fr

Vincent Godreau
Tél : 03 80 76 88 23
vincent.godreau@onf.fr

PNRFO
Thierry Tournebize
Tél : 03 25 43 81 90
thierry.tournebize@pnrfo.org

.../...

Oiseaux des bois, biologie de la conservation appliquée à la foresterie

Depuis deux ans, on observe, compte, bague, écoute, note, compare ... Les inventaires comparés avec les travaux nous abondent en données. On commence à engranger des données sur les taux de reproduction, de survie, de dispersion des jeunes, etc. Et on peut calculer les taux de réoccupation des nids en fonction des zones et de l'intensité des travaux. On commence à affiner une cartographie des sensibilités « avifaune » qui nous guidera dans nos choix, nos modes de travaux, d'exploitation, etc. Un suivi de l'activité forestière est en test, véritable « surface terrière » de l'activité : il indique la surface occupée par les actions humaines et se calcule par semaine. On découvre que la fréquentation du public est loin d'être anodine sur la biodiversité, ce qui nécessite de l'intégrer à la réflexion. On voit pour certaines espèces l'importance des périodes très sensibles (périodes d'incubation) alors que le reste du temps l'espèce est indifférente. On constate la réaction des opportunistes qui profitent des perturbations engendrées par les travaux. L'ensemble de ces informations fera l'objet d'un séminaire de restitution et d'une publication. Les résultats devraient aider le gestionnaire à intégrer ces considérations dans les cahiers

des charges de gestion durable et d'exploitation, les consignes données aux intervenants, la formation, etc., ceci en cohérence avec le nouveau Règlement national d'exploitation forestière de l'ONF adopté en 2008.

La LPO, l'ONF et les différents partenaires, mettront ainsi à disposition des intervenants en forêt, des recommandations pratiques appliquées à la foresterie, l'avifaune constituant un bon bio-indicateur.

Enfin, à travers ce programme, naturalistes et forestiers ont travaillé ensemble quotidiennement, se sont trouvés confrontés à des problématiques communes, ont appris à se connaître ...

Il n'est pas à douter que les relations vont se poursuivre, parfois autour de problèmes locaux et que la compréhension mutuelle amorcée augure de solutions trouvées ensemble de façon à ce que nos forêts soient toujours riches en biodiversité et que le matériau bois soit véritablement l'éco matériau du 21^e siècle...

Michel Métais,
directeur général, LPO

Jacques le Héricy,
directeur de l'environnement
et du développement durable, ONF

Le projet, la problématique



Crédit photo : Pascal Bourguignon

Site de la forêt d'Orient (Aube)

La forêt couvre 28 % du territoire national et abrite une biodiversité des plus riches. C'est également un milieu géré par l'homme pour sa production de bois. Or, le contexte socio-économique, en perpétuelle évolution, et la réalisation de travaux forestiers en toutes saisons, notamment, induisent des changements dans les méthodes de production.

Les enjeux, eux-aussi, évoluent, les forêts remplissant également des fonctions cynégétique et récréative. Le milieu forestier est donc soumis à

des pressions multiples croissantes. Si bien que les objectifs de gestion forestière et de préservation de la biodiversité se heurtent à des enjeux parfois contradictoires.

Il apparaît donc primordial de développer des pratiques de gestion durable favorables à la biodiversité tout en limitant les impacts et les contraintes sur l'activité socio-économique.

C'est toute l'ambition et les objectifs du projet « Oiseaux des Bois », expérimenté dans des forêts de production de plaine sur des espèces de l'avifaune patrimoniale.

Plus concrètement, le projet vise au renforcement des connaissances sur l'écologie et les exigences des espèces étudiées, à la sauvegarde des sites de nidification et des milieux favorables à la reproduction ainsi qu'à la réduction des dérangements d'origine anthropique. Il vise aussi à définir, expérimenter et planifier des protocoles d'exploitation de la forêt compatibles avec la préservation de l'avifaune.

Lancé en 2007, le projet « Oiseaux de Bois » devrait durer au moins cinq années et aboutir à l'édition d'un guide de bonnes pratiques.

Les acteurs, les sites d'études, les espèces

« Oiseaux des Bois » est une approche pluridisciplinaire qui associe plusieurs partenaires et mutualise des compétences complémentaires pour développer des pratiques de gestion durable.

Il repose sur une étroite collaboration entre un gestionnaire forestier, l'Office national des forêts (ONF), et des structures de protection de la nature, la Ligue pour la protection des oiseaux (LPO), Loiret nature environnement (LNE) et le Parc naturel régional de la forêt d'Orient (PNRFO). Le projet est conduit sur trois massifs d'expérimentation :



Busard saint-Martin mâle

- la forêt domaniale de Moulière, en Poitou-Charentes, est le plus important massif boisé de la Vienne. Dominé par une chênaie sessiliflore acidiphile et une pineraie à pin maritime, il offre également un ensemble remarquable de landes mésophiles et abrite une grande richesse faunistique et floristique qui a valu la désignation du site en Zone de protection spéciale (ZPS).
- la forêt domaniale d'Orléans, en région Centre, est la plus grande forêt domaniale de France. Elle s'étend entre les bassins de la Loire et de la Seine et se compose principalement de chênes, pins sylvestres et pins laricio traités en futaie régulière ou taillis-sous-futaie. La grande richesse ornithologique qu'elle abrite a conduit au classement du massif en ZPS.
- le massif de la forêt d'Orient, en Champagne-Ardenne, regroupe un ensemble de forêts domaniales, communales et de bois privés, trois grands lacs réservoirs (Seine et Aube) et une série d'étangs. Il est principalement constitué d'une chênaie-charmaie mésotrophe. Si l'avifaune forestière (pics, rapaces) est très bien représentée, le massif, par sa configuration et sa situation géographique est également un site d'importance majeure pour certaines espèces migratrices telles que la cigogne noire.

Le projet « Oiseaux des Bois » est mené sur trois ZPS et s'intéresse à 11 espèces patrimoniales de l'avifaune (classées en annexe I de la directive « Oiseaux »), regroupées en trois groupes fonctionnels :



Busard saint-Martin femelle

- les rapaces, principalement menacés par les dérangements liés à l'exploitation forestière et à la fréquentation touristique en période de nidification ainsi que par la coupe des arbres supportant leurs nids. Aigle botté, bondrée apivore, busard saint-Martin, circaète Jean-le-Blanc et milan noir sont étudiés sur les sites d'Orléans et d'Orient.
- les pics, espèces cavicoles, principalement menacés par la disparition de leurs habitats de prédilection (vieux arbres et arbres morts) et de leurs ressources alimentaires. Pic mar, noir et cendré sont étudiés sur le site d'Orient.



Pic mar

- les oiseaux des clairières, menacés par la fermeture naturelle des milieux et les travaux forestiers. Fauvette pitchou et engoulevent d'Europe sont étudiés sur le site de Moulière.

La cigogne noire figure aussi sur la liste des espèces visées par le programme. Elle est étudiée sur le site d'Orient, principal lieu français de rassemblement en halte migratoire.

Partenaire scientifique

MNHN
Frédéric Jiguet
Tél : 01 40 79 30 80
fjiguet@mnhn.fr

Partenaires institutionnels

MEEDDAT
Sabine Moraud
Tél : 01 42 19 19 85
sabine.moraud@developpement-durable.gouv.fr

Luc Mauchamp
Tél : 01 42 19 19 86
luc.mauchamp@developpement-durable.gouv.fr

MAP
Alexandre Cherkaoui
Tél : 01 49 55 40 52
alexandre.cherkaoui@agriculture.gouv.fr

Partenaires techniques

- Municipalité d'Amance
- Municipalité de Dienville
- Municipalité de Radonvilliers
- Institution interdépartementale des barrages réservoirs du bassin de la Seine

Partenaires financiers

- DIREN Poitou-Charentes
- Conseil régional Poitou-Charentes
- Conseil général de la Vienne
- DIREN Centre
- Conseil général du Loiret
- DIREN Champagne-Ardenne
- Conseil régional Champagne-Ardenne
- Parc naturel régional de la forêt d'Orient
- Office national des forêts
- Ligue pour la protection des oiseaux

Publication

- Ligue pour la protection des oiseaux
- Office national des forêts

Directeurs de la publication

- Michel Métais
- Pierre-Olivier Drège

Rédaction

- Alain Perthuis (ONF)
- Fabienne David (LPO)

Impression

ONF Fontainebleau

Financement

Fonds d'intervention pour l'environnement et le développement durable ONF

LPO

62, rue Barque 75015 Paris
www.lpo.fr

ONF

Direction de l'environnement et du développement durable

2, avenue de Saint-Mandé
75570 Paris Cedex 12
www.onf.fr

LPO et ONF sont membres de l'UICN

Relecture

partenaires du programme

Premiers résultats et perspectives

2007, première année d'étude, a constitué pour le site de Moulière une année préparatoire aux travaux de terrain nécessaires à une meilleure connaissance et une meilleure conservation de l'avifaune des forêts de production de plaine. Forestiers et ornithologues du site se sont attachés à élaborer les protocoles d'inventaires et de suivi des espèces ciblées et les protocoles de description des structures de végétation, à établir une synthèse des données ornithologiques existantes, à initier un suivi des passereaux (par la méthode du STOC capture) et à identifier les itinéraires sylvicoles. Dès 2008, des inventaires seront lancés pour trois années consécutives. Le croisement des informations collectées grâce aux inventaires forestiers et ornithologiques devra permettre, à terme, de définir des recommandations simples et pratiques pour une gestion des milieux ouverts intra-forestiers plus respectueuse de l'avifaune patrimoniale.

En forêt d'Orléans, site pilote pour les grands rapaces, l'année 2007 a été consacrée à l'inventaire et au suivi des populations d'espèces ciblées, à l'analyse de leurs exigences écologiques et de leurs habitats (afin de mesurer l'offre en sites favorables disponibles) et à la mise en place de mesures expérimentales visant à identifier et évaluer les perturbations induites par les travaux forestiers. Les prospections réalisées ont permis d'identifier 86 sites de présence (parmi lesquels 14 étaient occupés par le busard Saint-Martin, 52 par l'aigle botté et 20 par le circaète Jean-le-Blanc) et 50 sites de reproduction. L'ensemble de ces sites localisés a fait l'objet de description.

Parallèlement, dix îlots de conservation et quatre périmètres de protection ont été mis en place autour de nids afin de définir les normes de sylviculture les mieux adaptées à chacune des espèces étudiées. Des suivis du comportement des oiseaux

lors de travaux, par observation directe, ont également été initiés afin d'évaluer la tolérance des espèces aux travaux forestiers. L'ensemble de ces actions sera renouvelé sur plusieurs années.

Sur le massif de la forêt d'Orient, cette première année du programme « Oiseaux des Bois » a été consacrée d'une part, à la définition des méthodologies et protocoles de suivis des espèces ciblées et d'évaluation de l'impact des exploitations forestières et d'autre part, à l'établissement d'un état initial des populations d'espèces ciblées et la réalisation de suivi de ces espèces. Les bases du programme sont ainsi définies et les premiers résultats sont encourageants. Ce travail et les suivis en cours permettront d'évaluer les effets des modifications de la gestion forestière sur l'évolution des populations d'oiseaux et le comportement des espèces cibles afin de concilier, à terme, conservation de l'avifaune et gestion forestière. A l'issue de cette première année, des besoins d'études et des compléments méthodologiques sont apparus lors des suivis sur le terrain ou lors des analyses. Ils sont menés en 2008.



Fauvette pitchou

Crédit photo : Claude Guilhard

